


Document unique d'évaluation des risques DUER

Vendredi 1er Mars 2019
Chambre d'Agriculture à CAHORS

de 9h30 à 17h00

 **Elaborer le document unique d'évaluation des risques sur son exploitation. Outil permettant d'engager une démarche de prévention dans la structure et de la pérenniser.**

Contenu du stage

Les enjeux et obligations en matière d'évaluation des risques professionnels qui incombent aux chefs d'entreprises.

Le cadre législatif : historique et définition des obligations en matière d'hygiène et de sécurité. Faire la distinction entre évaluation des risques et évaluation de la «pénibilité». La mise à jour du DUER. Les sanctions et contentieux possibles.

Intégrer une démarche de prévention sur son exploitation.

Deux démarches pour prévenir :

- évaluer les risques professionnels,
- analyser les risques professionnels en entreprise.

Acquérir une méthode permettant d'élaborer un DUER.

Identifier et définir les éléments clés : unité de travail, risque, mesure de prévention, salariés concernés.

Développer la capacité à hiérarchiser et prioriser les risques sur une exploitation en fonction des productions et déterminer pour chaque unité de travail les risques associés.

Evaluer les risques : prise en compte du niveau de risque en fonction de la probabilité/gravité et des mesures de prévention prises ou à prendre.

Identifier les facteurs de «pénibilité» et les postes visés.



Durée : 1 jour

Public ciblé : Employeurs de main d'œuvre du Lot

Rythme et méthode

Apports théoriques en salle.
Explication et échanges. Utilisation du logiciel SYSTERA comme support. Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur et identifie des «unités de travail».

Droits d'inscription

Prise en charge par VIVEA pour les exploitants, conjoints collaborateurs, porteurs de projet en cours d'installation et aides familiaux, à jour de leur cotisation auprès de la MSA.

Modalité d'inscription

S'inscrire en renvoyant le bulletin d'inscription à la FDSEA du LOT.

Renseignements auprès du responsable de stage :
Christophe ROGER au 05 65 23 22 60

**Pour obtenir vos
identifiants SYSTERA
♦ voir note d'info au verso**

**Une attestation de formation vous
sera remise à l'issue de la formation**

Responsable de stage :
Christophe ROGER, animateur FDSEA

Intervenants :
Christophe ROGER, animateur FDSEA
Hélène LEROY, préventeur MSA